

La Gargouille

N°8 : Printemps 2025

Logements des Jeunes à vendre ?

Ce jeudi 16 janvier a été le théâtre d'un incident jamais produit dans l'histoire des conseils municipaux à Saint-Macaire. Les 5 élus d'opposition, en quittant la séance de conseil municipal, ont mis fin aux délibérations pour absence de quorum.

La raison de ce départ ? La mise au vote de la vente de quatre logements sociaux à destination des jeunes, situés rue Thiers. Une décision sans concertation sur un sujet essentiel pour la vie de la commune.

Retour sur un nouveau feuilleton municipal....



La minute histoire...

L'ancienne Communauté de Communes des Coteaux Macariens avait fait le choix d'engager un diagnostic logement sur son territoire.

Ce diagnostic mettait en lumière le **manque de petits logements accessibles aux jeunes**.

La Communauté de Communes avait donc pris la décision à l'époque d'acquérir et de réhabiliter quatre logements rue Thiers à Saint-Macaire.

Ces travaux ont été financés par la Communauté de Communes et ses 14 communes, avec l'aide du Département, de la Région et de l'État. Dès leur ouverture, ces logements ont accueilli des jeunes issus des communes de notre territoire.

En 2017, la CdC des Coteaux Macariens a été dissoute, et ses 14 communes se sont réparties dans les communautés de communes du Sud Gironde, du Réolais en Sud Gironde et Rurale Entre-Deux-Mers.

Pendant ses 15 années d'existence, cette CdC a créé différents équipements :

- une crèche à Saint-Pierre d'Aurillac
- un garage des services techniques à Caudrot
- un pôle sportif à Pian
- un centre de loisirs à Verdélais
- des chalets d'urgence à Saint-Maixant
- des logements à destination des jeunes à Saint-Macaire



Au moment de sa dissolution, ces biens ont été répartis entre les communes et les nouvelles CdC :

- le centre de loisirs à Verdélais et le pôle sportif à Pian pour la CdC du Sud Gironde
- le garage des services techniques pour Caudrot
- les chalets d'urgence pour Saint-Maixant
- les logements des jeunes pour Saint-Macaire



Ces biens ont été cédés sans contrepartie financière, avec l'engagement moral de maintenir leur vocation initiale.

Notre association :

Saint-Macaire en débats est née de la volonté de citoyens macariens de s'investir dans la vie politique locale.

Saint-Macaire en débats est ouverte à tous les Macariens concernés par le devenir de leur commune et entend favoriser par son action, l'information de tous sur la vie municipale.

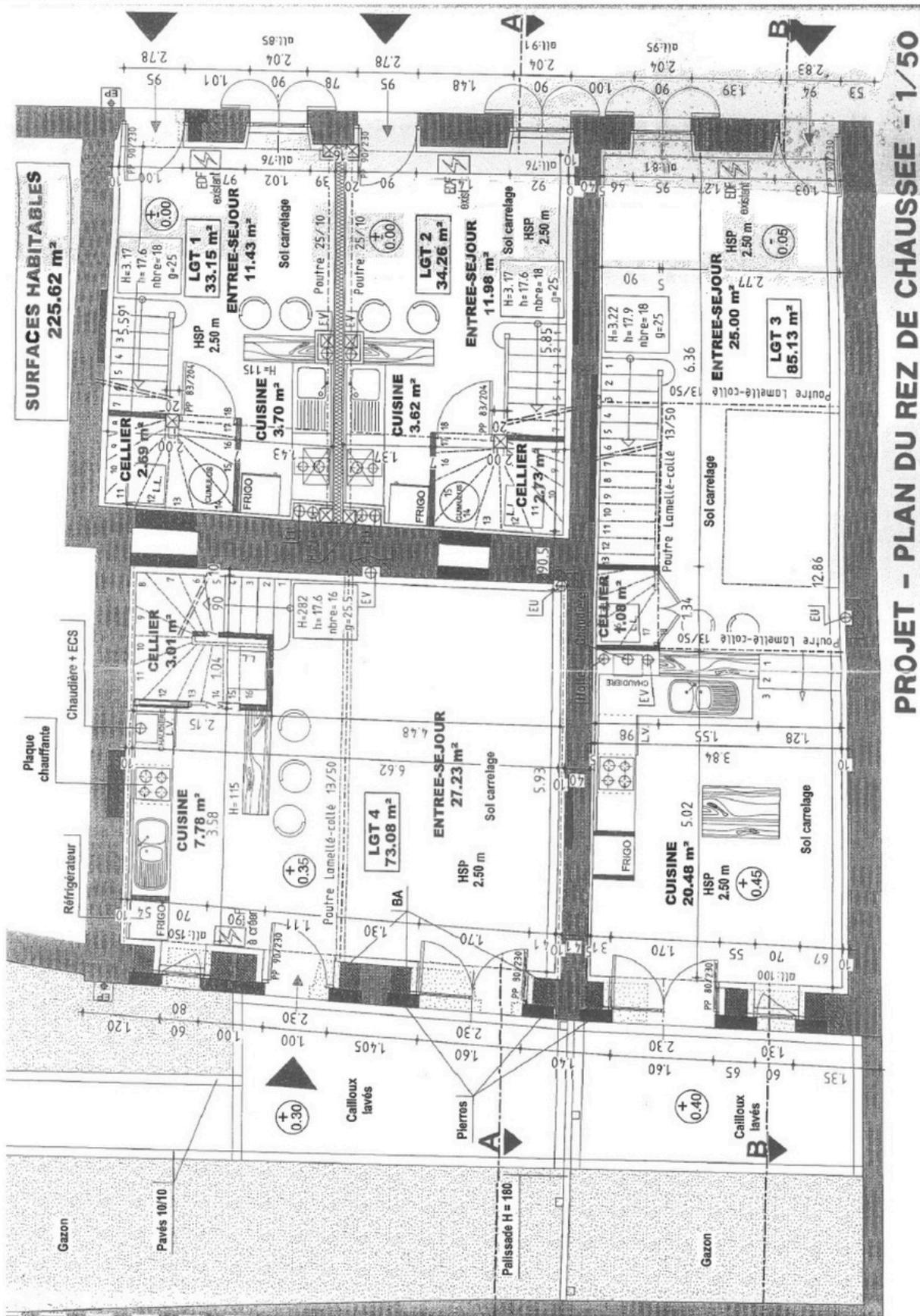
>>> Pour nous rejoindre : contact@saintmacaire-en-debats.fr

Directeur de publication : Tristan ROSELLE Imprimé par nos soins

Saint-Macaire en débats association déclarée --- RNA : W333007084 --- Siège social : mairie de Saint-Macaire

Collectif responsable : Rabah BOUSSELAT (secrétaire), Blandine BOURLET (trésorière), Jean-Marie BILLA, Hélène BOVÉ, Zora BROZOVA, Françoise LIGOU, Sylvie FALISSARD, Jérôme JUGE, Robert PARATGE

Plan des logements rue Thiers



Urgence de vendre ?

Le jeudi 16 janvier 2025 se tenait un conseil municipal mettant à l'ordre du jour la vente de ces logements.

Après le refus du Maire de reporter cette délibération suite à une proposition des élus non-majoritaires, celui-ci a déroulé un argumentaire justifiant cette vente :

La commune a besoin de dégager des marges de manœuvre financière en raison de difficultés budgétaires. Le « château » de Tardes menacerait ruine et nécessiterait 800 000 € de travaux (propos immédiatement nuancés par son adjoint à l'urbanisme et au patrimoine). Certains investissements à venir risquent d'être trop importants...

Ces arguments n'ont pas résisté au débat. Les investissements de ces deux dernières années sont quasi-inexistants, dégageant un excédent de 400.000€ pour 2024.

Les éventuels travaux de stabilisation du « château » de Tardes ne représenteraient que 300 000 €, étalés sur plusieurs années, ce qui serait tout à fait supportable.

Avant de songer aux investissements à venir, le Maire et son équipe pourraient d'abord achever (ou commencer) tous les investissements prévus et toujours reportés de ces dernières années.

Devant l'obstination du Maire quant à la vente de ces bâtiments, les 5 élus non-majoritaires, Arlette Cambillau, Alain Falissard, Bernard Barbé, Alain Xandri et Tristan Roselle, ont quitté la séance du conseil municipal, mettant fin à la séance.

En effet, les élus majoritaires, présents au nombre de 9 ne pouvaient plus délibérer, faute de quorum (minimum de 10 élus).

Vendre ces logements serait une hérésie au regard des besoins de la population.

Beaucoup de petites communes ont aménagé des logements sociaux dans leurs bâtiments désaffectés, ne serait-ce que pour conforter les effectifs de leurs écoles.

Généralement, les communautés de communes ont cherché à générer des logements sociaux destinés à des populations spécifiques : c'est le cas de l'ancienne Communauté de Communes des Coteaux Macariens pour ces logements sociaux à destination des jeunes.

À ce jour, aucun de ces logements n'a été mis en vente par une collectivité qui les considère comme relevant d'une utilité publique prioritaire.

Vendre ces logements reviendrait à renier l'histoire de ces bâtiments et l'engagement moral pris par la commune de Saint-Macaire vis-à-vis des communes de l'ancienne CdC des Coteaux Macariens, dans un contexte de plus en plus difficile pour se loger à Saint-Macaire, à un moment où la précarité se fait plus pressante que jamais.

En d'autres termes, cette vente irait à l'encontre de l'intérêt général de la collectivité, alors qu'elle doit en être le garant.

Deux mois plus tard, le Maire convoque un nouveau conseil municipal, prévu le lundi 24 mars à 18h30, avec le retour de cette vente à l'ordre du jour. La vente du terrain Jugean (près de 500 000 €), bien que débouchant sur l'excellent projet de résidence de Gironde-Habitat, n'a servi qu'à équilibrer le budget 2023. En 2025, le Maire et son équipe souhaitent mettre en vente les logements sociaux de la rue Thiers pour les mêmes raisons. Les difficultés financières de la commune sont réelles mais ne justifient pas de trahir sa vocation sociale en vendant ces logements, encore moins sans rendre compte de la gestion municipale aux Macariens.

.....
Écrivez-nous à contact@saintmacaire-en-debats.fr - Retrouvez tous nos numéros sur www.saintmacaire-en-debats.fr